

Conseil des Jeunes Ecublens

PV de la séance de constitution du 21 septembre 2019, 15h salle Federer

Présents : 14 jeunes selon la liste annexée, Sylvie Pittet Blanchette conseillère Municipale, Liliane Genolet cheffe du service Culture, Jeunesse, Sport, Intégration et Cultes, Matthias Wenger TSP, Mathias Ortega collaborateur parlements des jeunes suisse romande et nous rejoint Damien Richard coprésident de la FSPJ.

Mme Pittet Blanchette ouvre la séance en souhaitant la bienvenue à chacun. Elle souligne le caractère historique du moment et se réjouit du nombre de jeunes intéressés par la démarche. Elle rappelle brièvement les buts de la création de ce Conseil, soit :

- Offrir un espace participatif voulu par la commune pour répondre aux besoins et intérêt des jeunes.
- Donner la possibilité aux jeunes d'être entendu, d'être à l'origine de la réalisation de projets d'utilité publique, d'être considéré en tant que citoyen actif dans sa commune

Elle souligne l'importance de l'aspect « éducation à la citoyenneté » en citant B. Franklin, et s'assure que les jeunes comprennent bien les enjeux politiques de cette création en évoquant le discours de Pierre Maudet, alors président de la commission fédérale de l'enfance et de la jeunesse : *« Donner la parole aux jeunes représente toujours un risque pour les personnalités politiques en place. Le risque de voir sa politique remise en cause. Le risque d'être critiqué. Le risque d'être débordé par des propositions innovantes et qui nous touchent. Mais ce risque comporte aussi une chance. La chance de voir les représentants de la nouvelle génération participer à l'élaboration de leur cadre de vie et à la réalisation de leurs perspectives, plutôt que de devoir subir tout au long de leur jeunesse des décisions qui ne leur appartiennent pas. »*

Mme Pittet Blanchette termine son introduction par une 3^{ème} citation. Lors de son discours d'investiture, J.-F. Kennedy a prononcé des quelques mots : *« Ne vous demandez pas ce que votre pays peut faire pour vous, demandez-vous ce que vous pouvez faire pour votre pays »* rappelant ainsi que le conseil des jeunes ne doit pas être juste une plateforme de revendication mais surtout l'opportunité d'être acteur de ces changements.

Matthias Wenger a rappelé l'historique de la démarche, depuis le vœu formulé en 2016 par M. Stio au conseil communal, l'organisation de la soirée de lancement le 31 mai 2017 qui a permis de réunir une cinquantaine de jeunes. Cette première réunion a permis de discuter des premiers sujets de préoccupation des jeunes présents et de mettre sur pied un groupe de travail pour l'élaboration de directives de fonctionnement. Ce groupe s'est réuni à de nombreuses reprises, des rencontres ont été mises sur pied avec le service de la culture, le service des finances et les directives de cette commission consultative ont été adoptées en séance de Municipalité le 20 mai 2019.

Mme Pittet Blanchette explique les raisons du choix d'une commission municipale au lieu de la création d'une association. Si cette dernière aurait apporté certainement plus de liberté d'action aux jeunes, la formule « commission » apporte plus de sécurité, une responsabilité partagée avec la Municipalité, un accès facilité aux services de l'administration.

Une présentation succincte des directives de fonctionnement du Conseil des Jeunes est effectuée par Julien Donzel, seul membre présent du groupe de travail. Celles-ci sont disponible sur le site internet de la commune : <https://www.ecublens.ch/cadre-de-vie/residents/jeunesse/conseil-des-jeunes>

Art2 al.2 : Il permet aux jeunes de débattre sur des questions qui les concernent, d'organiser, de réaliser et de soutenir des projets dans leurs intérêts et ceux de la population. Le Conseil des Jeunes représente un moyen d'expression politique des jeunes au sein de la Commune. Il entretient un dialogue régulier avec la Municipalité.

Art7 al.1 : Est éligible au Conseil des Jeunes tout habitant de la Commune d'Ecublens entre l'année de ses 15 ans et l'année de ses 25 ans

Art9 al.1 : Les organes du Conseil des Jeunes sont : a. l'Assemblée plénière ; b. le Bureau ; c. les Commissions.

Art12 al.1 : L'Assemblée plénière se réunit en quatre assemblées ordinaires par an. Elle peut aussi se réunir en assemblée extraordinaire.

Art13 al.1 : 1 Le Bureau est composé de trois à huit membres, dont un Président élu par l'Assemblée plénière, un Secrétaire général et un Trésorier. Les différentes fonctions au sein du Bureau ne peuvent pas être cumulées.

Art18 al.1 : Une Commission est composée de trois à douze membres pour tout projet ou réflexion

Il indique que c'est l'assemblée plénière qui élit le président puis le bureau, que les inscriptions des membres se font soit en remplissant le formulaire à disposition soit en s'adressant au bureau, que le temps de l'exercice est calqué sur celle du conseil communal soit du 1^{er} juillet et se termine le 30 juin, et que le budget pour 2019 est de fr. 10'000.-, alors que celui proposé en votation au conseil communal de décembre pour 2020 est de fr. 8'000.-

Après avoir répondu à quelques questions, une pause de 10minutes est instaurée pour permettre de prendre connaissance des thèmes à développer souhaités lors de la rencontre de 2017 et de préparer les élections de la présidence et du bureau.

Election à la Présidence :

2 candidats se présentent :

Julien Donzel, 24 ans, présent dès le début de l'aventure. Il a été membre d'une association d'étudiant et a acquis de l'expérience notamment dans l'organisation d'évènements. Il souhaite développer une vue d'ensemble et après avoir contribué à la rédaction des directives, il souhaite les mettre en œuvre. Devant son assurance, un membre lui demande s'il pense être capable de se remettre en question. Julien répond qu'il ne s'engage pas pour lui mais pour l'ensemble des jeunes, qu'il est conscient qu'un effort de toute l'équipe sera nécessaire car il y a beaucoup à faire afin de stabiliser le fonctionnement de la commission et d'arriver à ce que des idées deviennent compatibles avec la réalité.

Oliver se dit rassembleur. Il a 18 ans et souhaite créer une vraie équipe et regrouper les idées innovatrices dans un seul endroit. Il est créateur de start up. Il n'a pas participé plus tôt et ne pense pas que c'est un inconvénient car il va apprendre vite.

Un jeune propose de soutenir plutôt Julien qui connaît déjà bien les rouages et n'a plus que 18 mois avant de devoir quitter le conseil pour raison d'âge et d'encourager Oliver à rentrer au bureau pour soutenir Julien, apprendre de ses erreurs et éventuellement se préparer à prendre la succession.

Vote : Par 10 voix et 4 absents, Julien Donzel est élu à la Présidence du Conseil des Jeunes d'Ecublens

Election du Bureau :

Avant de s'engager, certains jeunes souhaitent en savoir plus sur ce qui est attendu des différentes fonctions et des thèmes qui seront développés.

La discussion se poursuit et les 2 représentants du parlement des jeunes suisses romands décrivent quelques projets réalisés, tels que le bus pyjama à Lausanne il y a plus de 20 ans, des festivals à thèmes, des concerts, des projections de film, des journées de réflexions, des places de jeux, ou alors la possibilité de siéger dans différentes commissions ou groupes et soutenir les projets des

autres.

Matthias Wenger rappelle que notre ville grandit, que ce conseil est un moyen d'expression politique, que c'est une opportunité de rappeler à tous d'adopter le « réflexe jeune ».

Julien précise que le bureau va s'organiser en fonction des besoins. Si les directives sont formelles concernant le poste de président, de secrétaire général et de trésorier, il faudra certainement désigner un responsable de la communication et un responsable de la cohésion. (celui qui informe et intègre les nouveaux membres, p.ex.)

3 garçons se proposent et après les vifs encouragements de Mme Pittet Blanchette, une jeune fille se propose également. La question de la fratrie au sein du comité est évoquée car Adrien est le frère du Président. Après consultation de Mme Genolet, il s'avère que ces fonctions ne sont pas incompatibles.

Il s'agit de :

Diandra : étudiante en droit de 24 ans, se dit ouverte à la discussion et à l'écoute. Elle souhaite apporter la touche féminine à ce nouveau bureau. Elle vient du quartier d'Epenex et propose de réfléchir à un projet qui permettrait de réunir les quartiers car, selon elle, après le passage au Pontet, les jeunes repartent dans leur quartier et s'ignorent, ou pire, se dénigrent.

Adrien Donzel : Très enthousiaste, il souhaite contribuer au changement et développer des projets à Ecublens pour qu'il ne soit plus nécessaire d'aller jusqu'à Lausanne pour avoir du fun.

Benjamin : Très motivé, il est « junior coach » à l'« Opensuday », il souhaite s'investir plus pour le développement de projets sportifs urbains et se sent à l'aise dans la communication.

Oliver : Il s'est déjà présenté et se voit bien dans le rôle de trésorier.

Ils sont élus à l'unanimité.

Thèmes proposés et création de commissions :

Divers :

Une adresse e-mail sera créée : conseildesjeunes@ecublens.ch

La question de l'adresse postale est évoquée ainsi que celle de la boîte aux lettres, car il n'y en a pas à l'adresse du bureau du Villars qui est mis à disposition par la commune.

Cet espace devra être aménagé et il est proposé au Bureau de contacter le SBED (service des bâtiments) pour voir ce qu'il y a en stock avant de faire des achats.

Le bureau enverra un mail aux autres personnes absentes pour savoir si elles sont intéressées et chaque commission définira son mode de communication.

Le site de la commune sera réactualisé rapidement

Le Président clôt la séance en remerciant la Municipalité pour sa confiance et la présence de Mme Pittet Blanchette, il remercie également Mme Genolet et M. Wenger pour leur aide et lève la séance à XXXXXXXXXXXXheure en invitant les personnes présentes à l'apéro préparé par Mme Genolet.